

Fondation Olo
États financiers
au 31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexe	17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation Olo

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Olo (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Montréal
Le 25 mai 2022

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A122190

Fondation Olo

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>			<u>2021</u>	
	Aliments et ressources pour les familles \$	Appui aux intervenantes et partenaires \$	Financement et administration \$	Total \$	Total \$
Produits					
Produits dédiés aux programmes					
Apports des membres (note 4)	3 194	7 212		10 406	58 021
Subvention – gouvernement du Canada	1 384 798			1 384 798	1 384 740
Subvention – gouvernement du Québec			850 000	850 000	850 000
Apports sous forme de services	36 530			36 530	45 447
	<u>1 424 522</u>	<u>7 212</u>	<u>850 000</u>	<u>2 281 734</u>	<u>2 338 208</u>
Dons et activités philanthropiques (note 4)					
Dons	34 575		964 485	999 060	1 123 939
Activités de financement			366 433	366 433	302 622
	<u>34 575</u>	-	<u>1 330 918</u>	<u>1 365 493</u>	<u>1 426 561</u>
Autres produits					
Cotisations des membres (note 4)			519 976	519 976	523 151
Subvention salariale d'urgence du Canada					255 099
Intérêts			90 229	90 229	104 907
Autres	525		4 797	5 322	15 491
	<u>525</u>	-	<u>615 002</u>	<u>615 527</u>	<u>898 648</u>
	<u>1 459 622</u>	<u>7 212</u>	<u>2 795 920</u>	<u>4 262 754</u>	<u>4 663 417</u>
Charges					
Coût direct des services rendus	2 030 113	131 129		2 161 242	2 958 455
Frais de fonctionnement (annexe)	509 335	534 029	578 926	1 622 290	1 579 415
Communications	5 680	17 351	187 219	210 250	87 758
Activités de financement			95 629	95 629	63 972
Contributions à des partenaires	34 575			34 575	
	<u>2 579 703</u>	<u>682 509</u>	<u>861 774</u>	<u>4 123 986</u>	<u>4 689 600</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(1 120 081)</u>	<u>(675 297)</u>	<u>1 934 146</u>	<u>138 768</u>	<u>(26 183)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

				2022	2021
	Affecté – réserve pour coupons alimentaires	Affecté – réserve pour le projet « 1 000 jours pour savourer la vie »	Affecté – réserve « Démarche impact 2023- 2028 »	Non affecté	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	2 676 320	175 059		638 966	3 490 345
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges				138 768	138 768
Affectations d'origine interne (note 13)					(26 183)
Utilisation de l'exercice	(1 120 081)	(175 059)		1 295 140	
Affectation pour les activités courantes	1 240 081		150 000	(1 390 081)	
Solde à la fin	<u>2 796 320</u>	<u>-</u>	<u>150 000</u>	<u>682 793</u>	<u>3 629 113</u>
					<u>3 490 343</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	138 768	(26 183)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	29 228	29 396
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 5)	<u>28 760</u>	<u>892 067</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>196 756</u>	<u>895 280</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(1 150 000)	(1 370 000)
Cession de placements	1 723 000	1 770 000
Immobilisations corporelles	<u>(6 380)</u>	<u>(12 502)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>566 620</u>	<u>387 498</u>
Augmentation nette de l'encaisse	763 376	1 282 778
Encaisse au début	<u>1 955 267</u>	<u>672 489</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 718 643</u></u>	<u><u>1 955 267</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Fondation Olo

Situation financière

au 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 718 643	1 955 267
Placements (note 6)		742 000
Apports à recevoir et autres créances (note 7)	241 801	234 587
Stocks (note 8)	180 493	349 248
Frais payés d'avance	15 221	32 387
	<u>3 156 158</u>	<u>3 313 489</u>
Long terme		
Dépôts	19 868	23 116
Placements (note 6)	4 090 000	3 921 000
Immobilisations corporelles (note 9)	23 642	46 490
	<u>7 289 668</u>	<u>7 304 095</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	3 565 130	3 763 750
Apports reportés (note 11)	95 425	50 000
	<u>3 660 555</u>	<u>3 813 750</u>
ACTIF NET		
Affecté d'origine interne		
Réserve pour coupons alimentaires (note 13)	2 796 320	2 676 320
Réserve pour le projet « 1 000 jours pour savourer la vie » (note 13)		175 059
Réserve « Démarche impact 2023-2028 » (note 13)	150 000	
Non affecté	682 793	638 966
	<u>3 629 113</u>	<u>3 490 345</u>
	<u>7 289 668</u>	<u>7 304 095</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La Fondation a comme mission de donner une chance égale aux familles de mettre au monde des bébés en santé et d'acquérir de saines habitudes alimentaires tôt dans la vie. Sa mission, en deux volets, l'amène à agir de la période de la grossesse à la deuxième année de vie de l'enfant. Pour que le bébé naisse en santé, la Fondation offre un suivi personnalisé à la femme enceinte dans le besoin, par la remise de multivitamines prénatales et de coupons échangeables contre des aliments. Pour que la famille adopte des habitudes alimentaires saines, la Fondation fournit des outils éducatifs et des conseils professionnels à l'intention des parents et des intervenantes pour encourager trois comportements : bien manger, cuisiner et manger en famille. Ces actions font partie intégrante des lettres patentes de la Fondation.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les promesses de dons sont comptabilisées si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, la Fondation constate les apports reçus sous forme de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer autrement ces services pour son fonctionnement régulier. La Fondation reçoit des services liés à ses activités de gestion et d'impression de coupons Olo qui sont enregistrés à l'état des résultats au poste Apports sous forme de services.

Cotisations des membres

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée des cotisations, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés annuellement par le conseil d'administration et lorsque leur recouvrement est raisonnablement assuré.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés en fonction du temps écoulé au poste Autres produits – intérêts à l'état des résultats.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Évaluation des stocks

Les stocks donnés à titre gratuit sont évalués au plus faible du coût et du coût de remplacement courant. Les autres stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Ventilation des charges

La Fondation exerce trois types d'activités, à savoir la distribution d'aliments et de ressources pour les familles, l'appui aux intervenantes et partenaires, et l'activité de financement et d'administration. Certains frais de fonctionnement, qui sont communs à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

La Fondation ventile une partie des frais de fonctionnement entre ses différentes activités (voir l'annexe) selon des clés de répartition qu'elle a jugées adaptées à chaque type de charges et qu'elle utilise avec constance année après année. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, la Fondation a décidé de répartir les frais d'hébergement informatique et les honoraires professionnels de soutien informatique en plus des salaires et charges sociales ainsi que le loyer qui étaient les seuls frais de fonctionnement ventilés pour l'exercice terminé le 31 mars 2021. Ces frais de fonctionnement sont ventilés selon les clés de répartition suivantes :

- Salaires et charges sociales : au prorata du temps passé à travailler sur les différents projets;
- Loyer, frais d'hébergement informatique et honoraires professionnels de soutien informatique : au prorata de la ventilation calculée sur les salaires et charges sociales.

Les charges de loyer et les frais d'hébergement informatique sont comptabilisés au poste Frais de bureau et télécommunications à l'annexe. Les honoraires professionnels de soutien informatique sont présentés au poste Honoraires professionnels à l'annexe.

3 - DISTRIBUTION DE COUPONS OLO AUX MEMBRES

Au cours de l'exercice, la Fondation a distribué à ses membres des coupons Olo ayant une valeur de 2 176 438 \$ (3 058 056 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021). Ce montant inclut les coupons émis à la suite de l'obtention de la subvention du gouvernement du Canada au montant de 1 384 798 \$ (1 384 740 \$ au 31 mars 2021), des apports des membres de 3 194 \$ (58 021 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021) et le solde, soit 788 446 \$ (1 615 295 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021), qui a été financé par l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires de la Fondation.

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2022

4 - PRODUITS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits dédiés aux programmes – apports des membres		
Centres intégrés et centre régional de santé et de services sociaux (CISSS) et centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS)		47 500
Organismes sans but lucratif	<u>10 406</u>	<u>10 521</u>
	<u>10 406</u>	<u>58 021</u>
Produits dédiés aux programmes – apports sous forme de services		
Entreprises	<u>36 530</u>	<u>45 447</u>
Dons et activités philanthropiques		
Entreprises	847 150	744 745
Particuliers	79 787	62 445
Députation	41 150	48 048
Organismes sans but lucratif	<u>397 406</u>	<u>571 323</u>
	<u>1 365 493</u>	<u>1 426 561</u>
Autres produits – cotisations des membres		
CISSS et CIUSSS	500 743	499 291
Organismes sans but lucratif	<u>19 233</u>	<u>23 860</u>
	<u>519 976</u>	<u>523 151</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir et autres créances	(7 214)	210 365
Stocks	168 755	32 753
Frais payés d'avance	17 166	(16 200)
Dépôts	3 248	(9 892)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(198 620)	636 516
Apports reportés	<u>45 425</u>	<u>38 525</u>
	<u>28 760</u>	<u>892 067</u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Certificats de placement garanti échus		742 000
Placements à long terme		
Certificats de placement garanti, portant intérêt à des taux variant entre 0,8 % et 2,38 % (taux variant entre 0,7 % et 3,01 % au 31 mars 2021), échéant entre juin 2022 et octobre 2026	4 090 000	3 921 000

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2022

7 - APPORTS À RECEVOIR ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Apports à recevoir		
Apports des membres à recevoir (a)		14 377
Promesses de dons à recevoir (b)	105 000	85 590
Subventions à recevoir		24 541
Autres	8 483	
Intérêts courus	37 988	48 766
Cotisations des membres à recevoir (a)	39 503	24 031
Taxes de vente à recevoir	50 827	37 282
	<u>241 801</u>	<u>234 587</u>

(a) Au 31 mars 2022, deux membres représentaient 51 % et 49 % respectivement du total des apports des membres à recevoir et des cotisations des membres à recevoir (deux membres en représentaient 57 % et 30 % respectivement au 31 mars 2021).

(b) Au 31 mars 2022, un donateur représente 95 % du total des promesses de dons à recevoir (un donateur en représentait 73 % au 31 mars 2021).

8 - STOCKS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Stocks donnés à titre gratuit	177 966	322 294
Stocks de produits finis	2 527	26 954
	<u>180 493</u>	<u>349 248</u>

Le montant des stocks comptabilisé en charges de l'exercice totalise 290 091 \$ (81 982 \$ en 2021) et est présenté dans le coût direct des services rendus à l'état des résultats.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2022</u>		<u>2021</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	32 120	24 701	7 419	13 615
Équipement informatique	110 914	101 147	9 767	21 602
Mobilier de bureau	52 069	45 613	6 456	11 273
	<u>195 103</u>	<u>171 461</u>	<u>23 642</u>	<u>46 490</u>

Fondation Olo
Notes complémentaires
 au 31 mars 2022

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	3 422 108	3 500 319
Salaires à payer	143 022	132 375
Subvention salariale d'urgence du Canada à remettre		131 056
	<u>3 565 130</u>	<u>3 763 750</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 20 071 \$ au 31 mars 2022 (147 105 \$ au 31 mars 2021).

11 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports liés aux activités de financement non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans les soldes des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Dons et activités philanthropiques		
Solde au début	50 000	11 475
Montant constaté aux résultats	(84 575)	(11 475)
Montant encaissé pour le prochain exercice	130 000	50 000
Solde à la fin	<u>95 425</u>	<u>50 000</u>

12 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

En juin 2010, la Fondation a adopté un régime complémentaire de retraite à cotisations déterminées (ci-après « le régime »). Selon les termes de ce régime, les employés doivent verser une cotisation salariale correspondant à un montant compris entre 2 % et 5 % de leur salaire de base. Les employés peuvent également choisir de verser une contribution volontaire au régime. La Fondation contribue au régime pour un montant équivalant à la contribution salariale des employés. La contribution de la Fondation pour l'exercice est de 51 386 \$ (59 572 \$ en 2021).

13 - ACTIF NET AFFECTÉ

Réserve pour coupons alimentaires

Au cours de l'exercice, un montant de 1 120 081 \$ d'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires (1 757 507 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021) a été viré à l'actif net non affecté pour pourvoir aux dépenses de l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 1 240 081 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve pour coupons alimentaires (1 757 507 \$ au 31 mars 2021) afin de répondre aux activités courantes relatives à l'activité « Aliments et ressources pour les familles ».

Fondation Olo

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

13 - ACTIF NET AFFECTÉ (suite)

Réserve pour le projet « 1 000 jours pour savourer la vie »

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a viré un montant de 175 059 \$ de l'actif net affecté – réserve pour le projet « 1000 jours pour savourer la vie » à l'actif net non affecté (132 903 \$ pour l'exercice terminé le 31 mars 2021) pour payer des charges en accord avec les objectifs de ce programme.

Réserve « Démarche impact 2023-2028 »

À la fin de l'exercice, le conseil d'administration a affecté une somme de 150 000 \$ de l'actif net non affecté à l'actif net affecté – réserve « Démarche impact 2023-2028 » destinée au développement et au démarrage des ambitions liées au prochain plan stratégique de la Fondation, et notamment au développement d'une offre d'aliments durant la période postnatale.

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

15 - ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant le 31 mars 2024, à verser une somme de 143 644 \$ pour un local. Les paiements minimums exigibles pour les deux prochains exercices s'élèvent à 71 822 \$ annuellement. Ce contrat de location comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de trois ans dont la Fondation pourra se prévaloir en donnant un préavis de six mois.

Fondation Olo
Notes complémentaires
au 31 mars 2022

15 - ENGAGEMENTS (suite)

La Fondation s'est également engagée, en vertu de contrats de services et de contributions échéant jusqu'en août 2023, à verser une somme de 48 078 \$ pour des services de communication et de recherche ainsi que des contributions à des partenaires. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 40 728 \$ en 2023 et à 7 350 \$ en 2024.

Fondation Olo

Annexe

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

				2022	ANNEXE 2021
	Aliments et ressources pour les familles	Appui aux intervenantes et partenaires	Financement et administration	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<i>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</i>					
Salaires et charges sociales	467 241	494 523	412 176	1 373 940	1 319 842
Honoraires professionnels	3 233	3 422	56 135	62 790	89 756
Frais de bureau et télécommunications	36 995	35 928	63 229	136 152	117 465
Déplacements et comités			3 006	3 006	1 622
Formation	1 866	156	10 677	12 699	15 453
Frais de cartes de crédit et frais bancaires			4 475	4 475	5 881
Amortissement des immobilisations corporelles			29 228	29 228	29 396
	509 335	534 029	578 926	1 622 290	1 579 415